OPCF/A.I/4
1er septembre 1978

Original : ANGLAIS

FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION POUR LES
DOMMAGES DUS A LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES

ASSEMBLEE - 1ère session
Point 6 de l'ordre du jour

NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR

Note du Secrétaire général de l'OMCI

La Convention dispose que le Fonds comprend, notamment, un Secrétariat dirigé par un Administrateur (article 16) et que l'Administrateur est nommé par l'Assemblée du Fonds (article 18, paragraphe 4)).

Le Secrétaire général a reçu de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne une communication désignant M. Reinhard Ganter comme candidat aux fonctions d'Administrateur du Fonds. Cette communication, ainsi que le curriculum vitae qui l'accompagnait, figure en annexe à la présente note. Toute candidature reçue par le Secrétaire général sera dorénavant diffusée sous forme d'additif au présent document.

L'Assemblée est invitée à examiner la candidature ci-après.

***

ANNEXE

(TRADUCTION)

Londres, le 31 mai 1978

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de me référer à la Convention internationale de 1971 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, qui a été ratifiée par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne le 30 décembre 1976.

Certaines indications donnant à penser que ladite convention entrera en vigueur dans un avenir proche, le Secrétariat du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures devra être constitué très bientôt.

Conformément à l'article 36 de la Convention portant création du Fonds, l'Assemblée devra être convoquée par le Secrétaire général de l'OMCI et devra élire l'Administrateur du Fonds (article 18, paragraphe 4, de la Convention).

A cet égard, je dois vous informer que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne souhaite désigner M. Reinhard Ganten comme candidat au poste d'Administrateur du Fonds.

A l'heure actuelle, M. Ganten est chef adjoint du Service juridique des transports au ministère fédéral de la justice. Il a contribué dans une très large mesure à la rédaction du texte de la Convention portant création du Fonds et il a également participé aux délibérations de la Conférence à l'issue de laquelle la Convention a été adoptée.

Il convient de mentionner aussi que M. Ganten a travaillé dans divers domaines liés à la prévention de la pollution du milieu marin par les hydrocarbures et que, à l'occasion d'un grand nombre de réunions internationales, il a acquis une remarquable expérience dans le domaine du droit commercial et des questions juridiques afférentes aux transports.

A plusieurs reprises, il a été chef de délégations allemandes à des réunions internationales ou président de groupes de travail au sein de conférences internationales. En raison de l'expérience qu'il a acquise, M. Ganten possède une connaissance approfondie des méthodes appliquées dans le domaine de la

coopération internationale et au sein des organisations internationales. Il a une certaine expérience des méthodes de gestion grâce à des études théoriques et aux travaux d'ordre concret qui lui ont été confiés.

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint le curriculum vitae de M. Ganten.

Mon gouvernement vous serait très reconnaissant de bien vouloir prendre note de la candidature de M. Ganten et de la communiquer à la première Assemblée du Fonds.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.

Signé : H.H. Ruete

CURRICULUM VITAE

de M. Reinhard Ganten

Adresse professionelle :	Ministère fédéral de la justice Heinemannstr. 6 D-5300 Bonn 2
Adresse particulière :	Zur Tomburg 33 D-5308 Rheinbach-Todenfeld
Date de naissance :	9 août 1939 à Lunebourg (Allemagne, République fédérale d')
Etat civil :	marié, un fils
Education :	
1946-1959	Enseignement scolaire avec examen final (Abitur)
1959-1964	Etude de droit dans les universités de Marbourg, Bonn et Hambourg (intérêt particulier pour le droit maritime et les sciences économiques)
Mai 1978	Examen de doctorat en droit, université de Hambourg
Activités professionnelles :	
1964-1968	Gerichtsreferendar (juge stagiaire) aux tribunaux de Brême et de Berlin
1965-1966	Séjour de huit mois à Londres dont six mois de travail chez un avoué et quatre semaines de cours de droit anglais pour étudiants étrangers au City of London College (obtention du certificat de première classe)
1966	Participation à un programme de cinq semaines sur le droit fiscal au Institut für Steuerrecht der Rechtsanwaltschaft
1968-1970	Avocat à Brême
depuis 1970	Membre du Service juridique des transports au Ministère fédéral de la justice, chargé de préparer des conventions juridiques internationales et des règlements nationaux dans le domaine du droit maritime privé, y compris la pollution des mers et les transports.

Activités professionnelles spéciales :

1970-1978	Participation régulière à de nombreuses conférences internationales dans le domaine du droit maritime et du droit des transports en général, le plus souvent en qualité de chef de la délégation allemande, parfois comme président élu de groupes de travail; participation par exemple : aux sessions du Comité juridique de l'OMCI et de son Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de Convention portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1970-1971), à la Conférence diplomatique de Bruxelles sur la création du Fonds (1971), à la Conférence ONU/OMCI sur le transport international par conteneurs (1972) et à la Conférence juridique internationale sur le transport par mer de passagers et de leurs bagages (1974), à la Conférence diplomatique de Londres sur la limitation des responsabilités en matière de créances maritimes (1976), à la Conférence diplomatique de Hambourg sur le transport des marchandises par mer (1978), à d'autres réunions au sein de l'OMCI, de l'OACI, de la CNUCED, de la CEE et d'autres organisations internationales
1971-1973	Préparation de la loi allemande de 1975 sur la pollution des mers par les hydrocarbures mettant en oeuvre la Convention de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et la Convention internationale de 1971 portant création d'un Fonds d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
depuis 1975	Fonctions de surveillance de la mise en application de la loi sur la pollution par les hydrocarbures
1976	Séminaire sur la gestion (sept semaines) à Bundesakademie für öffentliche Verwaltung
1977-1978	Fonctionnaire responsable de l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur le transport des marchandises par mer tenue à Hambourg du 6 au 31 mars 1978

Publications :

Plusieurs articles et essais sur des questions liées au domaine du droit maritime et du droit des transports, par exemple :

"Diplomatische Konferenz in Brüssel - ein internationaler Fonds zur Entschädigung bei Tankerunfällen", Hansa 1972, 372

"Das internationale Übereinkommen zur Errichtung eines Fonds zur Entschädigung für Ölverschmutzungsschäden", Heft 11 der Schriftenreihe b des deutschen Vereins für internationales Seerecht, Hambourg 1973

"Die Rechtsstellung des Unternehmers des kombinierten Verkehrs" (cto) (thèse non encore publiée)